



**CHOIX, EN VERTU DU PARAGRAPHE 220(4.5) DE LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU, DE REPORTER LE PAIEMENT DE L'IMPÔT SUR LE REVENU RELATIF À LA DISPOSITION RÉPUTÉE DE BIENS**

Nom	Prénom	Numéro d'assurance sociale			
Adresse postale		Date d'émigration du Canada	Année	Mois	Jour

Remplissez ce formulaire si vous avez cessé d'être un résident du Canada pendant l'année et que vous exercez le choix de reporter le paiement de l'impôt sur le revenu relatif à une disposition réputée de biens que vous avez indiquée sur le formulaire T1243, *Disposition réputée de biens par un émigrant du Canada*. Vous devez exercer ce choix au plus tard le 30 avril suivant l'année d'émigration. Pour en savoir plus, consultez le guide T4056, *Les émigrants et l'impôt*. Annexez une copie de ce formulaire à votre déclaration.

Si vous faites ce choix et que l'impôt fédéral relatif à la disposition réputée de biens dépasse 14 500 \$ (12 107,50 \$ si vous résidiez au Québec), vous devez nous fournir une garantie suffisante qui est acceptable par le ministre du Revenu national. Communiquez avec la Section du recouvrement des recettes au bureau des services fiscaux de la région où vous résidiez avant de quitter le Canada pour prendre les dispositions nécessaires au plus tard le 30 avril suivant l'année d'émigration.

**Remarques :** Si le montant de l'impôt relatif à la disposition réputée d'un bien est de 14 500 \$ ou moins (12 107,50 \$ ou moins si vous résidiez au Québec), vous n'avez pas à nous fournir une garantie. Vous devez toutefois remplir ce formulaire et nous l'envoyer avec votre déclaration.

Si vous résidiez au Québec, vous n'avez pas à remplir les lignes de ce formulaire concernant l'impôt provincial ou territorial.

**Impôt sur le revenu relatif à la disposition réputée de biens**

Revenu imposable (ligne 260 de la déclaration)					1
Vos gains en capital imposables et autres revenus dont vous êtes réputé avoir disposé à la date où vous avez émigré du Canada			6890	-	2
Revenu imposable rajusté (ligne 1 moins ligne 2; si négatif, inscrivez « 0 »)			=		3
Impôt fédéral sur le revenu imposable de la ligne 1 ci-dessus, calculé selon l'annexe 1, <i>Impôt fédéral</i> (moins l'abattement du Québec, s'il y a lieu)					4
Impôt fédéral sur le revenu imposable rajusté de la ligne 3 ci-dessus, calculé selon l'annexe 1, <i>Impôt fédéral</i> (moins l'abattement du Québec, s'il y a lieu)			-		5
Impôt fédéral relatif à la disposition réputée de biens (ligne 4 moins ligne 5)			=		6
Impôt provincial ou territorial sur le revenu imposable de la ligne 1 ci-dessus, calculé selon le formulaire 428 inclus dans votre cahier de formulaires					7
Impôt provincial ou territorial sur le revenu imposable rajusté de la ligne 3 ci-dessus, calculé selon le formulaire 428 inclus dans votre cahier de formulaires			-		8
Impôt provincial ou territorial relatif à la disposition réputée de biens (ligne 7 moins ligne 8)			=		9
Total de l'impôt sur le revenu relatif à la disposition réputée de biens (ligne 6 plus ligne 9)			=		10

**Choix**

JE CHOISIS, en vertu du paragraphe 220(4.5) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, de reporter le paiement des montants d'impôt sur le revenu ci-dessous :

Impôt fédéral relatif à la disposition réputée de biens (maximum : montant de la ligne 6)	6891			•
Impôt provincial ou territorial relatif à la disposition réputée de biens (maximum : montant de la ligne 9)	6892			•

Signature

Date

N'inscrivez rien ici			
	Montant de la garantie fournie	Type de garantie	Date d'expiration de la garantie